

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021

Date de convocation et d'affichage : 02 avril 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 05.

Présents :

ABEL Jean-Pierre	FARINE Bruno	LEDOUBLE Catherine
BACHMANN Jean-Marie	FINOT Patrick	LEMELLE Flavienne
BAROIN François	FLEURET Dominique	LEQUIEN Ombeline
BEAUSSIER Jean-Marie	FRAENKEL Stéphanie	LEYMBERGER Brigitte
BETTINGER Sylviane	FRAPIN David	MAGLOIRE Arnaud
BILLET André	GACHOWSKI Jacques	MANDELLI François
BLANCHARD Dominique	GARNERIN David	MARTY Rémy
BLANCHON David	GARIGLIO Elisabeth	MEIRHAEGHE Jean-François
BLASCO Thierry	GAURIER Claude	MENNETRIER Nicolas
BLASSON Christian	GATOUILLAT Marcel	MONTAGNE Jean-Jacques
BOICHUT Daniel	GAUTHIER Anne-Sophie	MOSER Alain
BOISSEAU Dominique	GERARD Fabien	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BOUDADI Rachida	GIRARD Marc	OUADAH Karima
BRANLE Christian	GIRARDIN Olivier	PAUWELS Cécile
BURRI Marie-Luce	GOUJARD Pascal	PORTIER-GUENIN Françoise
BUTAT André	GUITTON Jordan	QUINTART Sylvie
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	GULTEKIN Gulcan	RAGUIN Jacky
CHALVET Marie-Ange	GUNDALL Philippe	REHN Yves
CHAMPAGNE Anicet	HANDEL William	RESLINSKI Jean-François
CHAMPAGNE Bernard	HELIOT-COURONNE Isabelle	RICHARD Vincent
CHEVALIER Bertrand	HENNEQUIN Virgil	ROBLET Bernard
CHOMAT Christophe	HENRI Pascal	SAINTON Michel
COCHET Jean-Michel	HIMEUR Aïcha	SAUVAGE Philippe
CORNEVIN Jean-Pierre	HONORÉ Nicolas	SEBEYRAN Marc
DA ROCHA Katia,	HOUARD Bruno	SOMSOIS Hervé
DE VILLEMEREUIL Gérard	HUBINOIS Alain	THIENOT Régis
DEHARBE Dominique	JOUAULT Gervaise	THOMAS Christine
DELAITRE Guy	LANDREAT Pascal	VIART Jean-Michel
DRAGON Jean-Luc	LANOUX Claudie	VOLHUER Michel
DUCHÊNE Annie	LE CORRE Marie	ZAJAC Anna
DUQUESNOY Olivier	LEBECQ Jérémy	
DUSACQ Maxime	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	

Excusés et ont donné pouvoir : NINOREILLE Francine à Catherine LEDOUBLE, LEPRINCE Didier à BAROIN François, ROUSSEAU Pauline à FRAPIN David, LEROY Marie-Thérèse à MEIRHAEGHE Jean-François, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GAURIER Marlène à REHN Yves, GROSJEAN Patrick à VIART Jean-Marie, HIRTZIG Jack à CHOMAT Christophe, JOLLIOT Marie-France à BRANLE Christian, POTTIER Denis à MEIRHAEGHE Jean-François, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MALARMEY Michelle à GARNERIN David, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BAZIN-MALGRAS Valérie à CAFFET-VIARDOT Gaëlle, DENIS Valéry à BOISSEAU Dominique, BAUDOUX Bruno à MANDELLI François, DAHDOUN Fadi à LE CORRE Marie, GUILLAUMET Virginie à SOMSOIS Hervé, BECARD Francis à BAROIN François, GONCALVES José à HONORÉ Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, BRET Marc à THOMAS Christine, SERRA Frédéric à HELIOT-COURONNE Isabelle, ROUSSELOT Nicole à DUQUESNOY Olivier, BAGATTIN Mélanie à GIRARDIN Olivier, POIVEZ Kevin à BURRI Marie-Luce, HUMBERT Christophe à DELAITRE Guy, SIMON Eric à CHALVET Marie-Ange, RICHARD Sophie à FINOT Patrick

Excusés : DESROUSSEAUX Pascal, GESNOT Dany, MEIRHAEGHE Sonia, RENOIR Gilles, VAN DE ROSTYNE Alain, CHOISELAT Emmanuel, BEURY Loëtitia, MARTINOT Bruno, PETIT Christine, COURTOIS Jean-Christophe, CASTEX Jean-Marie

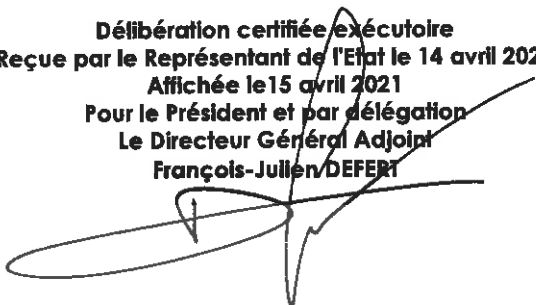
Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance, Ombeline LEQUIEN.

DELIBERATION N°22	Rénovation de la voie verte des Viennes - Financement
RAPPORTEUR	Virgil HENNEQUIN

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
94	121	120	1	3	

Le Conseil communautaire approuve, à la majorité des suffrages exprimés, le présent rapport.

**Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le Représentant de l'Etat le 14 avril 2021
Affichée le 15 avril 2021
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général Adjoint
François-Julien DEFERT**



RENOVATION DE LA VOIE VERTE DES VIENNES - FINANCEMENT

Exposé :

La voie verte des Viennes comprise entre le rond-point Robert Galley et la rocade (2.4 km) a fait l'objet d'un aménagement en 2 tranches en 2007 et 2009. Une troisième tranche de travaux a été réalisée en 2017 sur le finage de la commune de la rivière de Corps.

Cette voie verte, réalisée au sein d'un écrin de verdure remarquable, a trouvé un large public : ce sont tout autant les cyclistes, que les joggers, les randonneurs ou encore les familles pour leur balade dominicale qui empruntent en nombre cet équipement.

Pour autant, ce succès a un revers : certaines zones se sont fortement dégradées générant aujourd'hui inconfort pour les usagers avec quelques endroits quasi impraticables en hiver (flashes persistants sur la largeur, boue).

C'est ainsi que le Comité de Pilotage Viennes qui s'est réuni fin 2019 a souhaité engager une étude et planifier la rénovation de la voie verte.

Il résulte de cette étude un cout de travaux estimé à 600 000€ pour rénover l'itinéraire compris entre le rond-point Robert Galley à Troyes et le pont sous la rocade à La rivière de Corps

Cette rénovation pourrait s'articuler en 4 tranches :

- Tranche 1 : entre la rue Benoit Malon (Troyes) et le chemin des Godots (Sainte Savine)
- Tranche 2 : entre le chemin des Godots (Sainte Savine) et la rue Notre Dame des Près (St André les Vergers)
- Tranche 3 : entre le rond-point Robert Galley (Troyes) et la rue Benoit Malon (Troyes)
- Tranche 4 : entre la rue Notre Dame des Près et le pont sous rocade (côté Rivière de Corps)

En matière de travaux, il s'agirait de retirer le revêtement actuel, reprendre la structure éprouvée ainsi que les équipements connexes endommagés (les bordures, tampons...) ; l'objectif étant de maintenir l'aspect nature des aménagements dans le respect de l'environnement existant.

Il est proposé d'engager la 1^{ère} tranche de travaux cette année, estimée à 150 000€. Sur la base des études menées, et considérant l'attractivité de cet équipement structurant qui dépasse les limites de Troyes Champagne Métropole, il est proposé de solliciter la participation du Conseil Départemental à hauteur de 50 000€ pour cette première tranche de travaux.

Les participations pour cette première tranche de travaux sont donc les suivantes :

- Conseil Départemental : 50 000€ soit 33.3% du montant global des travaux
- Troyes Champagne Métropole : 100 000 € soit 66.6% du montant global des travaux

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le programme de rénovation de la voie verte de Viennes entre le rond-point Robert Galley à Troyes et le pont sous rocade à la Rivière de corps ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à solliciter la participation du Conseil Départemental à hauteur de 50 000€ pour la réalisation de la 1^{ère} tranche de travaux ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote